



REUNION PUBLIQUE LA RICHARDIERE / SARZEC

Compte-rendu

Vendredi 1^{er} octobre 2021

Elus présents : Corine SAUVAGE, Jean-Luc MICHELET, Régis BRUNET, Jean-Charles PAIN, Christophe TOURON

Habitants : 25

En préambule, Corine SAUVAGE rappelle l'importance pour l'équipe municipale de venir dans les quartiers, au plus proche des habitants, afin de faciliter les échanges sur les sujets qui les concernent de près. La crise sanitaire a malheureusement empêché de venir plus tôt.

A ce sujet, Corine SAUVAGE indique que dès le début du premier confinement, la Municipalité et le CCAS ont appelé l'ensemble des séniors de la commune pour vérifier s'ils n'étaient pas isolés et/ou s'ils avaient besoin d'aide durant cette période. Il s'avère qu'une véritable vague de solidarité (famille, voisins) s'est mise en place et finalement, au regard de la population, très peu de personnes ont été accompagnées par le CCAS.

Si des situations changent, il ne faut pas hésiter à contacter les services de la mairie/CCAS qui accompagnera les personnes vers le meilleur accompagnement au regard de la situation.

1. Voirie

Corine SAUVAGE rappelle le transfert de la compétence Voirie à Grand Poitiers Communauté urbaine et du fonctionnement de l'entretien par le centre de ressources.

Plusieurs habitants indiquent des problèmes de vitesse dans les rues de la Richardière et de Sarzec. Après échanges et vote, il est convenu dans un premier temps de réaliser des comptages de flux et de vitesse, puis en expérimentation d'installer des chicanes durant environ 2 mois, puis de refaire un comptage. Un questionnaire sera ensuite envoyé à tous les habitants afin de recueillir les avis et d'envisager le meilleur aménagement définitif au regard de tous ces éléments.

Corine SAUVAGE demande aux riverains de ne pas déplacer les chicanes expérimentales mais de contacter la mairie en cas de difficulté.

Concernant la Rue des Tilleuls, après discussions et échanges d'arguments, à la grande majorité, les habitants souhaitent conserver l'état actuel de la Rue (interdite aux véhicules, sauf riverains, vélos et piétons).

Il est demandé de refaire les passages piétons au niveau des arrêts de bus.

2. Aménagement du quartier

Les habitants s'interrogent sur la constructibilité de la zone agricole entre les Rues de la Richardière, Prunier et Sarzec.

Corine SAUVAGE indique que la modification du Plan Local d'Urbanisme va reprendre très prochainement pour être finalisée à l'horizon 2025. Il est peu vraisemblable que cette zone devienne constructible au regard des orientations préconisées par l'Etat : minimiser l'impact sur les terres agricoles pour faire des constructions nouvelles et densifier les pôles de proximité, proches des bourgs et des services associés (commerces, services publiques, écoles, bus...).

Corine SAUVAGE invite les habitants à participer aux concertations qui seront proposées afin de recueillir le maximum d'avis.

Par ailleurs, Corine SAUVAGE confirme qu'un lotissement de 6 lots est prévu du côté de la Rue du Prunier.

3. Autres sujets du quartier

- **La Fibre** : Corine SAUVAGE rappelle que la mairie n'a pas la main sur le déploiement de celle-ci. Orange s'est engagée à ce que Montamisé soit entièrement reliée fin 2022.
- **L'enfouissement des réseaux** : Corine SAUVAGE indique des propriétaires refusent l'implantation des postes de transformation sur leur parcelle, de ce fait, ce sujet est au point mort pour le moment. Elle précise que l'enfouissement concerne uniquement l'électricité HT ; le téléphone et les lignes BT resteraient en aérien. Concernant le déploiement de la Fibre, des poteaux sont ajoutés à ceux existants pour des questions de portance.
- **La piste cyclable** : Corine SAUVAGE informe que le projet est toujours d'actualité mais une propriétaire n'a toujours pas donné procuration en vue de la signature de l'acte notarié.
- **Les poids lourds** : les riverains regrettent le passage des gros poids lourds dans la Rue du Prunier. Corine SAUVAGE va se rapprocher du Département pour envisager une éventuelle limitation du tonnage des PL. Elle précise toutefois que les véhicules écoles continueront de passer.
- **La Rue du Champ Berland** : certains déplorent l'état des bas-côtés de cette voie. Corine SAUVAGE indique que ce sujet est épineux en raison de la topographie de cette voie et de la grande fréquentation par les bus et engins agricoles qui empiètent sur ces bas-côtés lors de croisement de véhicules. Des réflexions sont actuellement menées avec les services de Grand Poitiers pour trouver la solution la plus pérenne et peu coûteuse.
- **L'arrêt de bus de la Rue du Champ Berland** : Corine SAUVAGE indique que lorsque la précision sur l'attribution de la compétence sera éclaircie, un travail sera mené avec les services de Grand Poitiers afin d'optimiser la sécurisation de l'arrêt de bus.

4. Vie locale

- **La Communication** : Corine SAUVAGE rappelle l'existence de l'application Panneau Pocket qui permet de recevoir des notifications concernant les travaux, événements, actualité... Cet outil gratuit vient en complément des autres supports de communication (Mon Ta Page, Montamisé Infos, bulletin des associations, site internet, panneaux lumineux, affiches...).
- **Le marché mensuel** : désormais tous les 1^{ers} samedis de chaque mois, un marché local et écoresponsable s'installe sur la Place de la Mairie avec une vendeuse de plantes aromatiques, tisanes et fruits séchés, un vendeur de miel, un vendeur de sirops, gelées de plantes aromatiques et petits fruits, tisanes, sels, huiles, vinaigres et gomassios aromatisés, un maraicher bio, un vendeur de fromages et de saucissons corses, un vendeur de poulets cuits et crus + œufs. Cette nouvelle proposition permet d'apporter un complément aux offres déjà présentes à Montamisé.
- **Le carrefour de Montrouge** : Corine SAUVAGE informe que le Département a effectué des comptages et fera part de ses conclusions avant la fin de l'année.
- **Les chemins communaux** : l'élagage des chemins aura lieu durant tout le mois d'octobre.
- **Le nouveau parking et terrains de pétanque** : la commune a réalisé un nouveau parking de 34 places à côté du groupe scolaire, sur une partie du stade communal. Celui-ci servira également de terrains de pétanque lors de compétitions.
- **L'entretien des cimetières** : n'utilisant plus de pesticides depuis plus de 10 ans, l'entretien s'avère plus délicat. Il a été demandé aux services des espaces verts d'effectuer 2 passages par mois dans les 2 cimetières. Les composteurs en bois devraient être restaurés dans les prochains mois.
- **L'augmentation de la taxe foncière** : celle-ci est due à l'augmentation du taux de Grand Poitiers pour de nouveaux projets d'investissement. Corine SAUVAGE indique qu'elle a voté contre cette augmentation et précise que Montamisé n'a pas augmenté la part communale depuis 11 ans.